



Diagnostic électrique obligatoire ou pas?

Par Ralphlecuereuil

Bonjour,

Je vous remerci par avance pour votre aimable réponse.

Je suis sur le point d'acheter un local composé d'une partie bureau et une autre atelier...

J'ai un DPE avec la classe énergétique .. mais je n'ai pas de diagnostic électrique...

Est ce que c'est obligatoire ou pas? Pourrai je l' exiger avant de signer l'acte définitif?

Merci